



La Rochelle le 21 mai 2026

## Lettre ouverte à Monsieur Olivier Falorni, Maire de la Rochelle

Objet : Lettre ouverte face à la politique d'éviction des personnes sans domicile fixe du centre-ville de La Rochelle

Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs semaines, la question de la présence des personnes sans domicile fixe dans le centre-ville de La Rochelle fait l'objet d'une politique de fermeté assumée par la municipalité.

Cette situation nous interpelle profondément en tant que syndicat de territoriaux, attaché à la fois au respect des agents publics, au service public et à la dignité humaine.

Ces derniers jours, plusieurs témoignages de personnes vivant à la rue nous ont été adressés. L'un d'eux nous a rendu visite en pleine Commission Exécutive de notre syndicat et nous a particulièrement marqué à travers ce texte :

« Ceci est un appel de détresse. Nous faisons naufrage. Nous ne sommes pas morts, nous disparaissions de votre regard. Le soleil revenu annonçait la fin de l'hiver. Hélas, il a sonné le début de la guerre. Rochelais qui flottez encore, sauvez-nous. »

Ces mots traduisent une souffrance réelle. Celle de femmes et d'hommes qui vivent déjà dans une très grande précarité et qui ont aujourd'hui le sentiment d'être ostracisés et devenus indésirables dans l'espace public Rochelais.

Nous entendons les difficultés de cohabitation qui peuvent exister dans certains secteurs du centre-ville. Nous savons également que certaines situations liées à l'alcoolisme, aux addictions ou à des comportements agressifs peuvent poser des difficultés pour les habitants, les commerçants, les passants mais aussi pour les agents municipaux eux-mêmes.

Nous ne nions pas cette réalité.

Mais nous refusons que la réponse apportée soit le déplacement ou l'éloignement des personnes sans-abri du centre-ville seul endroit pour elles et eux de gagner de quoi survivre.

Car déplacer la misère ne la fait pas disparaître.

Plusieurs témoignages concordants nous décrivent un durcissement très net des pratiques depuis l'arrivée de la nouvelle municipalité. Il suffit, d'ailleurs, de sortir dans les rues de la Rochelle pour se rendre compte qu'une partie de ses habitants a disparu.

Nous savons que les policiers municipaux appliquent des consignes et des arrêtés décidés par la municipalité. Nous savons aussi que tous les agents n'agissent pas de la même manière et que beaucoup accomplissent leur travail avec discernement et humanité dans des situations souvent compliquées.

Mais nous ne pouvons pas non plus ignorer les témoignages qui nous remontent ni le sentiment grandissant d'une pression accrue exercée sur les personnes vivant à la rue.

Le rôle des policiers municipaux n'est pas de régler la question sociale de l'errance, de la pauvreté, des addictions ou de la souffrance psychique. Ces situations relèvent avant tout de politiques publiques de solidarité, d'accompagnement social, de santé et de prévention.

Cette politique nous inquiète d'autant plus qu'elle rappelle des pratiques mises en œuvre dans certaines municipalités d'extrême droite, comme Carcassonne, où la pauvreté est avant tout traitée comme un problème de visibilité dans l'espace public.

Qu'un maire se revendiquant du centre-gauche engage aujourd'hui une politique qui donne le sentiment de vouloir éloigner les plus précaires du regard des Rochelais interroge profondément.

Une ville se grandit par la manière dont elle traite les plus fragiles.

Nous appelons donc la municipalité à ouvrir un véritable travail collectif avec les SDF, les associations, les travailleurs sociaux, les habitants, les représentants du personnel et les services concernés afin de construire des réponses humaines, dignes et durables. C'est l'essence même et le sens de nos missions de service public.

La Rochelle mérite mieux qu'une politique qui donne le sentiment de cacher la misère plutôt que de la combattre.

Le syndicat CGT des territoriaux de La Rochelle Ville CDA CCAS

*Syndicat CGT des territoriaux de La Rochelle – Ville CDA CCAS – 2 bis rue des Dames 17 000 la Rochelle –*

*05 46 51 51 80 – syndicatlr.cgt@gmail.com*